

INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

DECLARATION D'IDENTIFICATION

Valant demande d'habilitation

Pour les AOC Côtes du Rhône, Côtes du Rhône Villages, Beaufort de Venise, Muscat de Beaufort de Venise, Cairanne, Châteauneuf-du-Pape, Châteauneuf de Grillet, Condrieu, Cornas, Côte-Rôtie, Crozes-Hermitage, Gigondas, Hermitage, Laudun, Lirac, Rasteau, Saint-Joseph, Saint-Péray, Tavel, Vacqueyras, Vinsobres, et pour les AOC Grignan les Adhémar, Côtes du Vivarais.

Date de réception :

Date de complétude :

[Cadre réservé à l'ODG]

Conformément à l'article D 644-1 du Code Rural et de la Pêche maritime, ce formulaire de déclaration d'identification s'adresse à
« Tout opérateur souhaitant intervenir pour tout ou partie dans la production, la transformation, l'élaboration ou le conditionnement d'un produit à appellation d'origine, notamment en vue de son habilitation. Si l'opérateur intervient pour plusieurs appellations d'origine citées ci-dessus, il doit déposer une déclaration d'identification par appellation d'origine. »

Il doit être rempli avec attention. Il conditionne l'habilitation de l'opérateur à produire, vinifier, élever, conditionner, les vins des appellations concernées. Si vous avez des activités différentes portées par des entités juridiques différentes, vous devez vous identifier autant de fois que d'entités.

Le Syndicat Général des Vignerons des Côtes du Rhône, ODG pour les AOC Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages, assure la gestion des déclarations d'identification pour l'ensemble des ODG des appellations mentionnées ci-après (cf. tableau page 2).

Cette déclaration d'identification est à compléter et à renvoyer, à l'ODG Côtes du Rhône, dans les délais fixés par activités dans les pages 3 et 4 suivantes ; elle est commune à toutes les AOC concernées.

➤ Je soussigné(e) :

NOM, PRENOM ou RAISON SOCIALE DE L'ENTREPRISE :

[illegible]

N°CVI / / // / / // / / // /

} (*mentions obligatoires*)

Adresse du siège social :

Code postal : Commune :

Téléphone : Portable :

E-mail :

☐ (1) Je suis **JA** en cours d'installation (joindre la copie de la décision de recevabilité)

☐ ⁽¹⁾ Je demande une habilitation suite à une création d'exploitation

☐ (1) Je demande une habilitation suite à :

☐ ⁽¹⁾ **une reprise totale** (sans modification de l'outil de production) en date du (*)

☐ ⁽¹⁾ **une reprise partielle** en date du (*)

■ Nom, prénom ou Raison sociale de l'exploitation reprise :

■ N° CVI de l'exploitation reprise : / / / / / / / / / / / / / / / / / /

■ N° Siret de l'exploitation reprise : / / / / / / / / / / / / / / / / / /

○ ⁽¹⁾ un ajout d'AOC (cf. page 2)

○ ⁽¹⁾ un ajout d'activité (cf. page 2)

○ ⁽¹⁾ un ajout d'un lieu de vinification (cf. page 4)

☐ ⁽¹⁾ la modification de mon N° CVI - le N° CVI était / / // / / // / / // /

☐ ⁽¹⁾ la modification de mon N° SIRET - le N° Siret était / / / / / / / / / / / / / / / /

☐ Modifications ne nécessitant pas de contrôle d'habilitation :

☐ ⁽¹⁾ une suppression d'activité et/ou d'AOC :

○ ⁽¹⁾ la suppression d'un lieu de vinification :

Adresse :

CP : Commune.....

☐ ⁽¹⁾ autre motif (Précisez) :

Veuillez indiquer les coordonnées des responsables de l'entreprise et du personnel, susceptibles d'être contactés pour les besoins du contrôle :

Nom	Prénom	Fonction	Téléphone	Email

(1) ACTIVITE(S) DE L'OPERATEUR PAR AOC

Par AOC, cocher les activités pour lesquelles vous souhaitez être habilité en tant qu'opérateur.	Production de raisins	Vinification	Elaboration (prise de mousse)	Vente de vins en vrac entre opérateurs	Vente de vins à la tireuse	Conditionnement (par lui-même ou un prestataire)
Nom des AOC ⁽¹⁾	A	C	D	E	F	G
☐ AOC Beaumes de Venise						
☐ AOC Muscat de Beaumes de Venise						
☐ AOC Cairanne						
☐ AOC Château Grillet						
☐ AOC Châteauneuf du Pape						
☐ AOC Condrieu						
☐ AOC Cornas						
☐ AOC Côte Rôtie						
☐ AOC Côtes du Rhône						
☐ AOC Côtes du Rhône Villages (avec ou sans nom géographique)						
☐ AOC Côtes du Vivarais						
☐ AOC Crozes Hermitage						
☐ AOC Gigondas						
☐ AOC Grignan les Adhémar						
☐ AOC Hermitage						
☐ AOC Laudun						
☐ AOC Lirac						
☐ AOC Rasteau						
☐ AOC Saint Joseph						
☐ AOC Saint Péray						
☐ AOC Tavel						
☐ AOC Vacqueyras						
☐ AOC Vinsobres						

 N'oubliez pas de consulter les cahiers des charges et plans de contrôle des AOC concernées sur le site : www.inao.gouv.fr ou auprès des ODG.

Pour les autres AOC de la Vallée du Rhône non mentionnées ici, veuillez vous rapprocher de l'ODG concerné.

Merci de compléter les volets suivants en fonction de vos activités :

⁽¹⁾ Cocher les cases correspondantes

(2) ACTIVITE : Production de Raisins

Conformément aux Plans de Contrôle, la demande complète doit être déposée **avant le 1^{er} juin précédant la récolte** ; passé ce délai, l'habilitation concernera la récolte de l'année suivante.

Pièces à fournir :

- la fiche CVI à jour et de moins de 3 mois
- la déclaration préalable d'affectation parcellaire en AOC CDR Villages pour toute demande d'identification pour cette AOC (document disponible sur le site : <http://www.syndicat-cotesdurhone.com>).
- la déclaration préalable des exploitations irrigables (voir paragraphe 5)
- le détail des parcelles pour chaque métayage en indiquant les noms des bailleurs ou des métayers concernés
- autres obligations déclaratives spécifiques

- ☐ ⁽¹⁾ **Coopérateurs.** Veuillez noter dans le tableau ci-dessous les noms des caves coopératives par ordre décroissant d'apport en précisant pour chacune d'elles, les AOC concernées .

Nom de la structure de vinification – Commune	Nom de ou des AOC concernée(s)

- ☐ ⁽¹⁾ **Vendeurs de vendanges fraîches.** Veuillez noter dans le tableau ci-dessous les noms des vinificateurs par ordre décroissant d'apport en précisant pour chacun d'eux les AOC concernées.

Nom de la structure de vinification – Commune	Nom de ou des AOC concernée(s)

- ☐ ⁽¹⁾ **Producteurs en cave particulière** Veuillez noter le nom des AOC produites et remplir le volet « (3) ACTIVITE : Vinification... » (cf. page 4).

Nom de ou des AOC concernée(s)

Mode de faire valoir : En cas de métayage, veuillez noter les coordonnées des métayers et/ou bailleurs concernés.

(M=Métayer (exploitant) / B=Propriétaire Bailleur)

Identité et Commune du Métayer ou du Propriétaire Bailleur en métayage	M/B	N° PPM	Nom de ou des AOC concernée(s)

⁽¹⁾ Cocher les cases correspondantes

(3) ACTIVITE : Vinification (et/ou Elaboration et/ou Vente de Vin en Vrac)

Conformément au Plan de Contrôle, la demande complète doit être déposée **avant le 1^{er} août précédant la récolte** ; passé ce délai, l'habilitation concernera la récolte de l'année suivante.

Pièce à fournir : Joindre obligatoirement le plan de cave en indiquant les numéros et volumes des contenants

C : **Vinification** - Veuillez noter la capacité globale de votre **cuvier** : Hl

D : **Elaboration** (prise de mousse)

E : **Vente de vins en vrac** entre opérateurs

Merci d'indiquer les sites concernés par AOC en indiquant les activités concernées.

Indiquer les coordonnées du site (libellé du site, adresse, portable, mail et la personne à contacter) (si besoin insérer une nouvelle feuille pour ajouter un site complémentaire)	Nom des AOC concernée(s) par site	Activités		
		C	D	E

En cas de reprise d'exploitation, y a-t-il une reprise de stock VRAC : Oui ☐ - Non ☐ ⁽¹⁾

Si reprise de stock VRAC, veuillez indiquer les Volumes repris par AOC :

AOC Volume : Hl

AOC Volume : Hl

AOC Volume : Hl

(4) ACTIVITE : Conditionnement (et/ou Vente à la tireuse)

Conformément au Plan de Contrôle, la demande complète doit être déposée **un mois avant le 1^{er} conditionnement**.

G : **Conditionnement** : pour cette activité merci d'indiquer le lieu de stockage des produits conditionnés

F : **Vente à la tireuse**

Merci d'indiquer les sites concernés par AOC en indiquant les activités concernées.

Indiquer les coordonnées du site (libellé du site, adresse, portable, mail et la personne à contacter) (si besoin insérer une nouvelle feuille pour ajouter un site complémentaire)	Nom des AOC concernée(s) par site	Activités	
		G	F

⁽¹⁾ Cocher les cases correspondantes

(5) IRRIGATION

Merci d'indiquer la situation de votre exploitation concernant la possibilité d'irrigation :

Exploitation pouvant recourir à l'irrigation : Oui ☐ - Non ☐ ⁽¹⁾

En cas de possibilité d'irrigation, précisez le type de ressource en eau :

.....

.....

.....

Dans le cas d'une « exploitation pouvant recourir à l'irrigation », vous devez joindre la liste des parcelles irrigables en indiquant le type de matériel d'irrigation utilisé :

Pour cela vous pouvez renseigner :

- Soit la «Déclaration Préalable des Exploitations Irrigables» (document accessible sur le site <http://www.syndicat-cotesdurance.com>)
- Soit directement le relevé parcellaire de votre CVI (en indiquant la méthode d'irrigation en face de chaque parcelle)

Codes « méthode d'irrigation » à utiliser

SUR = Surface (raie-planches-ruissellement-...)
ASP = Aspersión
GTE = Goutte à goutte
ENT = Enterré

Définition des termes :

Producteur de raisin : Vous êtes producteur de raisin lorsque vous cultivez un vignoble et récoltez des raisins.

Vinificateur : Vous êtes vinificateur lorsque vous vinifiez des moûts, qu'ils aient été produits par vous ou non, et élaborez des vins.

Conditionneur : Vous êtes conditionneur si vous embouteillez ou mettez en BIB des vins prêts à la consommation même si vous sous-traitez ces opérations à un prestataire de services et/ou si vous vendez des vins à la tireuse.

Membres (page 6) : Vous êtes membre lorsque vous êtes adhérent d'un ou des ODG conformément aux statuts des Syndicats reconnus ODG. Les déclarants de récolte sont obligatoirement membres.

⁽¹⁾ Cocher les cases correspondantes

(7) COORDONNEES DES ODG PAR AOC CONCERNEE

AOC Concernée	Adresse de l'ODG	Téléphone	Fax	E-Mail
AOC BEAUMES DE VENISE AOC MUSCAT DE BEAUMES DE VENISE	Conservatoire des AOC de Beaumes de Venise 1, Rue du Moulin - 84190 LAFARE	04.90.36.11.26	04.90.36.11.26	aocbeaumesdevenise@wanadoo.fr
AOC CAIRANNE	Maison du Cairanne – 20 Avenue de la Libération 84290 CAIRANNE	04.90.30.86.53		appellation.cairanne@gmail.com
AOC CHATEAU GRILLET	Maison des Vins de Tain – 485 Ave des Lots 26600 TAIN L'HERMITAGE	04.75.07.88.81	04.75.08.01.52	secretariat.crus@syndicat-cotesdurhone.com
AOC CHATEAUNEUF-DU-PAPE	ODG Châteauneuf-du-Pape - Maison des Vignerons 25 Avenue Gal de Gaulle – BP 12 84231 Châteauneuf-du-Pape Cedex	04.90.83.59.14		christine@chateauneuf.com
AOC CONDRIEU AOC CORNAS AOC COTE ROTIE	Maison des Vins de Tain – 485 Ave des Lots 26600 TAIN L'HERMITAGE	04.75.07.88.81	04.75.08.01.52	secretariat.crus@syndicat-cotesdurhone.com
AOC COTES DU RHONE AOC COTES DU RHONE VILLAGES	S.G.V.R.C.D.R. – Maison des Vins – 6 rue des Trois Faucons CS 60093 - 84918 AVIGNON CEDEX 9	04.90.27.24.24	04.90.85.26.83	gestiondesdonnees@syndicat-cotesdurhone.com
AOC COTES DU VIVARAIS	Syndicat des vignerons de l'AOC Côtes du Vivarais 218 Rte de Ruoms - 07150 VALLON PONT D'ARC	04.75.93.90.13	09.70.62.34.63	cotesduvivaraiss@orange.fr
AOC CROZES HERMITAGE	Maison des Vins de Tain – 485 Ave des Lots 26600 TAIN L'HERMITAGE	04.75.07.88.81	04.75.08.01.52	secretariat.crus@syndicat-cotesdurhone.com
AOC GIGONDAS	Syndicat de l'AOC Gigondas – 8 Rue du fond du sac 84190 GIGONDAS	04.90.65.85.53	04.90.65.82.91	syndicat@gigondas-vin.com
AOC GRIGNAN LES ADHEMAR	Syndicat de l'AOC Grignan les Adhémar 2 rue du grand Faubourg 26230 GRIGNAN	04.75.46.55.96	04.75.46.56.05	contact@grignanlesadhemar.fr
AOC HERMITAGE	Maison des Vins de Tain – 485 Ave des Lots 26600 TAIN L'HERMITAGE	04.75.07.88.81	04.75.08.01.52	secretariat.crus@syndicat-cotesdurhone.com
AOC LAUDUN	Espace Barbara – Place de l'église BP 2 - 30290 LAUDUN L'ARDOISE	06.29.77.17.63		laudun.cotesdurhone@gmail.com
AOC LIRAC	Syndicat de l'AOC LIRAC – Chemin des chênes - 30126 LIRAC	04.66.50.25.45	04.66.50.25.45	contact@cru-lirac.com
AOC RASTEAU	ODG Rasteau – 1 place de l'Eglise – 84110 RASTEAU	09.62.50.02.16	09.71.70.58.58	secretariat-odg@rasteau.fr
AOC ST JOSEPH AOC ST PERAY	Maison des Vins de Tain – 485 Ave des Lots 26600 TAIN L'HERMITAGE	04.75.07.88.81	04.75.08.01.52	secretariat.crus@syndicat-cotesdurhone.com
AOC TAVEL	ODG Tavel - 56 chemin de la Croix d'Alix – 30126 TAVEL	04.66.50.32.34	04.66.50.42.41	contact@cru-tavel.com
AOC VACQUEYRAS	Maison du Vin – 158 Rte de Carpentras – 84190 VACQUEYRAS	04.90.65.88.37	04.90.65.80.68	aoc.vacqueyras@orange.fr
AOC VINSOBRES	Comité des Vignerons de Vinsobres - 8 rue Gironde 26110 VINSOBRES	09.61.59.48.14	04.75.26.60.45	comite-vignerons-vinsobres@orange.fr